

TSA 03/12/2015

## « L'abandon progressif des subventions est inévitable »

15:59 jeudi 3 décembre 2015 | Par Imad Boubekri | [Actualité](#)

*Mohamed Achir est enseignant-chercheur à la Faculté des sciences économiques de Tizi Ouzou. Dans cet entretien, il revient notamment sur les mesures contenues dans la Loi de finance 2016 relatives aux privatisations et à l'austérité.*

### ***Le ministre des Finances a annoncé hier « l'abandon progressif par l'État des subventions généralisées des prix ». Qu'en pensez-vous ?***

L'abandon progressif par l'État des subventions généralisées des prix est un choix inévitable qui sera imposé par le déficit du trésor public. L'État avec le niveau actuel des recettes budgétaires, notamment les recettes de la fiscalité ordinaire et pétrolière, ne pourra pas assurer à moyen terme les dépenses obligatoires de fonctionnement. Même les salaires des fonctionnaires seront menacés.

### ***La privatisation des entreprises publiques constitue-t-elle une des solutions à la baisse des recettes de l'État ?***

La cession d'actifs de l'État ne doit pas être réduite à la quête des recettes supplémentaires susceptibles de combler à court terme des déficits publics ou de répondre à des besoins financiers de l'État. C'est une mesure structurelle censée changer l'orientation de la politique économique d'un État. Il est nécessaire de rappeler que l'Algérie a été contrainte, dans le cadre du plan d'ajustement structurel (PAS) imposé par le FMI durant les années 1990, à des privatisations massives qui ont laminé le tissu industriel public, sans pour autant enregistrer des recettes financières à la hauteur des actifs vendus.

Les députés doivent s'intéresser au mode de gestion des participations détenues par l'État dans plusieurs entreprises publiques économiques (EPE) et celles créées dans le cadre de la règle 49/51%. Et dans ce cadre, l'évaluation devrait dépasser le dogme de la propriété juridique des actifs et privilégier la primauté de l'avantage économique, la performance et la transparence dans la gestion des fonds de participation de l'État.

### ***« La politique d'austérité et de privatisation » des entreprises publiques est inévitable ?***

L'austérité sera inévitable en 2016 si la moyenne des prix du pétrole ne dépassera pas le seuil des 70 dollars. En tout cas la dévaluation du dinar est une forme de restriction de la consommation et de l'investissement. La privatisation n'est pas à exclure dans des

conditions de tarissement des ressources financières de l'État, elle peut être même une solution à condition qu'elle soit inscrite dans des objectifs clairs, dans la transparente et qu'elle soit épargnée du clientélisme et de la pression des entrepreneurs privilégiés par le régime politique en place.

La Bourse d'Alger devrait être réactivée et servir à ces opérations d'ouverture du capital des entreprises publiques économique (EPE). Il faut également développer le partenariat public privé (PPP) mais avec des entreprises performantes et sans remettre en cause le rôle social de l'État.

### ***Quel sera l'impact de ces mesures sur le pouvoir d'achat des citoyens ?***

Je pense que la dévaluation du dinar a déjà impacté sensiblement le pouvoir d'achat des ménages. Les augmentations des prix et les taxes prévues dans la Loi de finances pour 2016 ne feront qu'aggraver l'érosion du pouvoir d'achat des couches pauvres et défavorisées. Les mesures et dispositions introduites sont généralisées et ne distinguent pas les pauvres et les riches. L'impôt sur les grandes fortunes à titre d'exemple pourrait constituer une niche pour les recettes de l'État. En tout cas ces mesures ne permettront pas d'amortir le choc extérieur qui a fait baisser de moitié les recettes.

### ***Le trésor public a besoin d'argent. Quelles solutions économiques préconisez-vous ?***

Les solutions ne peuvent pas être limitées au seul champ économique. Il y a quelques années seulement le gouvernement ne savait pas quoi faire avec une manne financière importante et il a dépensé sans compter. La crise est complexe et multidimensionnelle. Il est plus qu'utile de braquer les projecteurs sur le champ institutionnel, juridique et politique. L'État a plus que jamais besoin de légitimer son intervention et ses politiques publiques à travers des réformes politiques structurelles.